



## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)**

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 30 mars 2022 à 20h30**

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Saint Sulpice la Forêt, le 23 mars 2022

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



---

### ORDRE DU JOUR

---

1. Finances / Vote des taux d'imposition 2022
2. Finances / Vote des subventions 2022
3. Finances / Vote du Budget Primitif 2022 / Commune
4. Finances / Vote du Budget Primitif 2022 / Zone d'activités
5. Finances / Vote du Budget Primitif 2022 / Ilot Lucie Aubrac
6. Finances / Subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement) / Construction d'une classe maternelle / délibération
7. Personnel communal / Création d'un poste d'ATSEM au tableau des effectifs suite départ en retraite d'un agent / Délibération
8. Restaurant municipal / Lancement d'une consultation pour le choix d'un prestataire pour la restauration cantine / Délibération
9. Voirie / Cadastre / Numérotation / Délibération
10. Questions diverses

---

### POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)  
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 30 mars 2022
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint Sulpice la Forêt, le :

---

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.